

Déceler les RPS : démarche globale de précautions appréhender et gérer les risques psychosociaux en entreprise

OBJECTIFS

- Comprendre les causes et fonctionnements des RPS pour les prévenir et améliorer la Qualité de Vie au Travail dans son équipe
- Contribuer à l'élaboration du plan de prévention des risques psychosociaux aux trois niveaux (primaire, secondaire et tertiaire), en préconisant des actions et en les mesurant

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 1 : Les risques psychosociaux

- Être capable de définir les RPS
- Maîtriser les facteurs des RPS
- Connaître les conséquences des RPS

Module 2 : Le cadre juridique et les enjeux

- Connaître le cadre juridique
- Connaître les responsabilités de l'entreprise en matière de RPS
- Maîtriser les enjeux relatifs aux RPS

Module 3 : Établir un diagnostic

- Être capable d'établir un diagnostic
- Connaître le document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Être en mesure de réaliser et tenir à jour le DUERP

Module 4 : Prévenir les RPS

- Connaître les différents niveaux de prévention ainsi que les acteurs
- Maîtriser les outils de prévention

Module 5 : Agir sur les risques psychosociaux

- Savoir comment agir face au stress, au burn-out et au harcèlement
Maîtriser la notion de bien-être au travail

MÉTHODES MOBILISÉES

Tout au long de ce parcours nous aurons recours à une pédagogie active, construite à partir d'une alternance d'exposés illustrés de l'expérience de l'intervenant, de mises en situation concrètes analysées et commentées, d'études de cas voire d'entraînements suivant les objectifs précis retenus.

Le rôle de notre intervenant est de rendre les participants acteurs de leur formation, grâce à l'utilisation d'outils variés et efficaces, centrés autour du contexte propre des stagiaires.

Dans une recherche de qualité, nous avons sélectionné un intervenant, qui en plus de sa parfaite maîtrise du sujet, saura faire preuve d'une approche pédagogique ludique, ainsi que d'un dynamisme communicatif.

PUBLIC

- Salarié en poste
- Demandeur d'emploi
- Entreprise

DURÉE

2 jours



POURQUOI SE FORMER ?

L'explosion des cas de burn-out, l'augmentation des arrêts de travail pour motifs psychologiques et la médiatisation des situations de harcèlement placent les risques psychosociaux au cœur des préoccupations managériales. Dans un contexte de transformation organisationnelle accélérée, les entreprises doivent impérativement développer une culture de prévention pour protéger leurs collaborateurs et préserver leur performance collective.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

MODALITÉS DU PARCOURS

- Formation dispensée en présentiel / Distanciel (visio) / E-learning / Blended Learning
- Les délais d'accès à la formation sont estimés à 15 jours
- CP Formation est accessible au PSH. Plus d'informations sur notre site : cp-formation.com/accessibilite-pmr/

POURQUOI CHOISIR CP FORMATION ?

CP Formation, c'est avant tout une équipe de passionnés par la formation, qui a décidé de se réunir autour d'une philosophie commune : La formation qui s'adapte à vos besoins.

Notre objectif est de vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet :

- Avant la formation : dans le choix de vos formations, la gestion administrative et la recherche des solutions de financements.
- Pendant la formation : dans la personnalisation de l'approche et l'adaptation à votre contexte, conjointement avec notre intervenant(e).
- Après la formation : dans le suivi de votre satisfaction.

Pour tous renseignements, contactez nous :
03.87.37.97.77
contact@cp-formation.com